

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2025

L'an 2025 et le 27 mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur LEOTARD Alexandre, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21 mai 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21 mai 2025.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, M. HASLOUIN Patrick, Mme PILLAVOINE Aude, M. HYAIS Bruno, Mme CLOUSEAU Linda, M. PIETZAK Patrice, M. RICHET Jacky, Mme FERNANDES Stéphanie

Pouvoirs : M. LEGROS Patrick donne pouvoir à Alexandre LEOTARD, M. BREUILLARD Alain donne pouvoir à Bruno HYAIS,

Secrétaire de séance : Mme CLOUSEAU Linda

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-7 du Code général des collectivités publiques.

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte rendu du conseil municipal du 02 avril 2025, il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire propose d'ajouter 2 points non-inscrits à l'ordre du jour. Approuvé à l'unanimité.

SOMMAIRE

- ❖ Vidéoprotection – demande de subvention,
- ❖ Eclairage public – demande de subvention,
- ❖ Travaux de voirie,
- ❖ Divers

I. VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire présente au conseil, l'estimation fournie par le maitre d'œuvre sur le projet de vidéoprotection. Le cout prévisionnel du projet en acquisition s'élève à : 27 108.00 € HT soit 32 529.60 € TTC. Ce projet est éligible à une demande de subvention de l'Etat et le maire propose de déposer un dossier de demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité.

II. ECLAIRAGE PUBLIC – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal accepte le devis de 1 403.00 € HT pour la fourniture et la pose d'un candélabre supplémentaire sur la zone des travaux d'enfouissement des réseaux.

Monsieur le maire informe le conseil que ces travaux sont subventionnés par le SIERP à hauteur de 800.00 €. Il propose de déposer un dossier de demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité.

III. TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise TPE 45 (en charge des travaux actuels d'enfouissement) d'un montant de 5 000.00 € HT soit 6 000.00 € TTC pour des travaux de réfection de voirie au niveau du monument aux morts. Ce tarif s'applique pour des travaux exécutés en même temps que les travaux d'enfouissement (le chantier étant déjà en place).

Approuvé à l'unanimité.

IV. DIVERS

- Le maire présente au conseil les différentes propositions d'emplacement d'installation d'antenne relais – contact sera pris avec les exploitants de réseaux,
- Le prochain recensement de la population aura lieu en 2026,

Le maire donne la parole aux membres du conseil :

Linda CLOUSEAU informe que la « fête des voisins » a été une grande réussite avec une participation importante de la population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

En Mairie, le 27/05/2025

Le secrétaire
Linda CLOUSEAU

Le Maire
Alexandre LEOTARD

